



Carte d'instructions BICS2

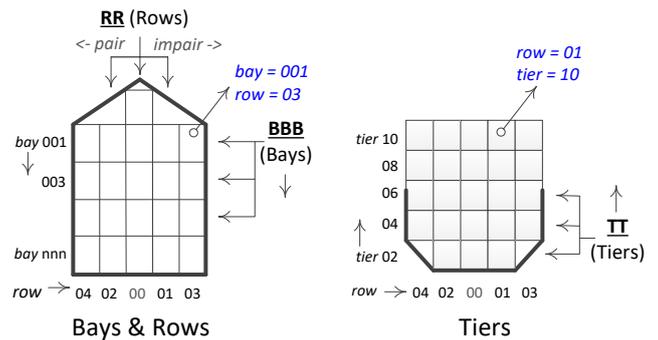
concernant : Codage de l'emplacement d'arrimage dans le transport fluvial

Ces instructions décrivent le codage de l'emplacement d'arrimage utilisé pour le transport fluvial de conteneurs, à savoir dans la déclaration de voyage électronique à l'attention des autorités fluviales.

Comme pour le transport maritime, le transport fluvial fait usage d'un système de codage basé sur des **cellules de 20'**.

Les cellules sont identifiées sur base d'une numérotation bay-row-tier (compartiment-ligne-niveau) codée sous forme BBBRTT (voir schéma ci-contre).

L'un et l'autre basés sur la norme ISO 9711-1 (datant de 1990).



Codage Bay (compartiment) (partie BBB)

Le Bay (compartiment) indique sur quel emplacement 20' (cellule) du navire porte-conteneur le conteneur se trouve. La numérotation Bay commence à partir de 001 depuis la **proue** du navire (voir Schéma 1).

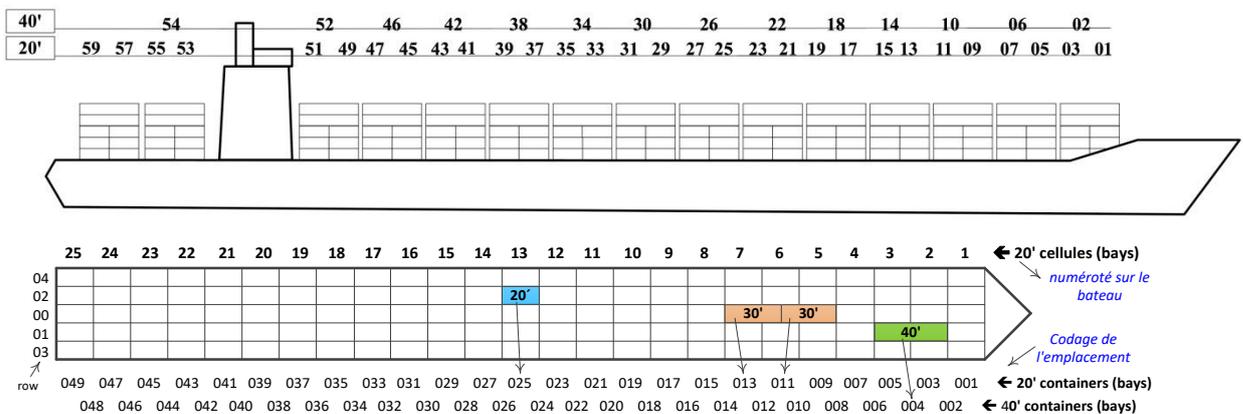


Schéma 1 : codage des bays (compartiments).

Codage Bay (compartiment) pour conteneurs 20' et 40' :

Les numéros impairs indiquent l'emplacement d'arrimage des 20' et les numéros pairs indiquent l'emplacement d'arrimage des 40', lesquels occupent deux emplacements de 20'.

Par exemple, le compartiment 001 et le 003 forment ensemble le compartiment 002 pour un conteneur de 40', et le compartiment 004 couvre le compartiment 003 et 005 pour la position suivante d'un 40'.

CARTE D'INSTRUCTIONS BICS2 : Codage de l'emplacement d'arrimage dans le transport fluvial

Codage Bay (compartiment) pour conteneurs 30' et 45' :

Le codage d'un conteneur de 30' est à la base identique au codage d'un conteneur de 20'. Si un conteneur de 30' tombe entre deux compartiments de 20', alors le numéro de compartiment le plus élevé est utilisé pour le codage du conteneur de 30'.

Le codage d'un conteneur de 45' est à la base identique au codage d'un conteneur de 40' (un numéro de bay (compartiment) pair). L'identifiant ISO du conteneur indique ensuite s'il s'agit d'un conteneur de 30' ou de 45'.

Codage Row (ligne) (partie RR)

La ligne indique dans quelle ligne le conteneur est placé. La ligne 00 indique la ligne médiane du navire. Les lignes sont ensuite numérotées à partir du milieu, à savoir les numéros *pairs* sont utilisés à bâbord (gauche) et les numéros *impairs* à tribord (droite).

La ligne médiane (00) peut être supprimée si un navire possède un nombre *pair* de lignes. Sauf si dans la proue ou la poupe du navire, l'espace permet de placer un nombre impair de conteneur(s) qui ne forme pas une ligne, alors la norme est que la ligne 00 soit tout de même utilisée pour ce compartiment.

Codage Tier (niveau) (partie TT)

Le Tier (niveau) indique à quel niveau le conteneur se trouve. Les niveaux portent des numéros pairs et commencent au niveau 02 (conformément à le transport maritime). Le niveau 04 est le niveau suivant.

Les conteneurs qui sont arrimés sur le pont (fait assez rare en navigation fluviale) possèdent un codage qui commence au niveau 80. Le niveau 82 est le niveau suivant.

Ci-dessous vous trouverez un certain nombre d'exemples de codages pour l'emplacement d'arrimage.

Emplacement d'arrimage (BBRRTT)	Explication
0030202	Bay 003 (compartiment 003 = conteneur 20') deuxième compartiment sur la première ligne à bâbord de la ligne médiane sur le premier niveau.
0030202	Bay 003 (compartiment 001 + 003, conteneur 30') premier et deuxième compartiment sur la première ligne à bâbord de la ligne médiane sur le premier niveau.
0120104	Bay 012 (compartiment 012 = conteneur 40') sur la première ligne à tribord de la ligne médiane sur le deuxième niveau. Ce compartiment couvre le compartiment 011 et le compartiment 013.
0010002	Bay 001 (proue) au centre sur le premier niveau.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site Web BICS (www.bics.nl), section « Documentation ».

+++